

# Mobilité Douce



## Vélo et vélo en libre service (VLS), respectueux de l'environnement

Le vélo constitue un des moyens le plus écologique de se déplacer. Il est souvent adapté aux courts trajets domicile travail et ses bienfaits pour la santé (souffle, cœur...) ne sont pas négligeables.



Plusieurs communes ont décidé de promouvoir son utilisation, en aménageant des pistes cyclables et en proposant une offre de vélos en libre service.



*Grâce à ses nombreux points de stationnement, le VLS permet de se déplacer facilement dans tout le centre ville.*

## Scooter électrique/hybride et Vélo à assistance électrique (VAE), économique et propre



Remplacez les véhicules de fonctions actuels de vos collaborateurs par des scooters hybrides.

Écologique: le scooter hybride permet de réduire considérablement les émissions de CO2. Il décline concrètement l'engagement de votre entreprise en faveur du développement durable.

Économique: le scooter hybride est moins coûteux à l'achat, à l'usage (moins de carburant) et à l'entretien. Un investissement avisé dans le contexte actuel !